



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



28^{ème} réunion du Comité permanent Bonn, 21-22 avril 2005

CMS/StC.28/2.1-F

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ (au 11.04.05)

Documents

1. Remarques liminaires et présentations

Le président du Comité permanent de la CMS ouvrira la réunion le 21 avril à 09.00. Un représentant de la conservation de la nature de la Ministère allemand de l'environnement, haitera la bienvenue aux participants du Comité ; le Secrétaire exécutif de la CMS fera quelques observations et présentera notamment plusieurs nouveaux membres du personnel du Secrétariat.

2. Approbation du Règlement intérieur (inchangé depuis la 27^{ème} réunion)

Le Comité sera invité à adopter son règlement intérieur.

CMS/StC28/Inf.7

Résultats escomptés: adoption du règlement intérieur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité sera invité à examiner l'ordre du jour provisoire, l'ordre du jour provisoire annoté et le programme de la réunion, la liste des documents, ainsi qu'à présenter, avant leur adoption, toute proposition de modification, compte tenu de l'éventuel besoin de séances privées.

CMS/StC28/1
CMS/StC28/2.1
CMS/StC28/2.2
CMS/StC28/3

Résultats escomptés: Approbation des ordre du jour et programme de la réunion, en indiquant tous points de l'ordre du jour nécessitant des séances privées (par ex. parties à la CMS seulement).

4. Adoption des rapports de la 27^{ème} réunion

Le Comité sera invité à prendre acte du rapport de sa 27^{ème} réunion.

CMS/StC28/4
CMS/StC28/Inf.4

Résultats escomptés : il est pris acte du 27^{ème} rapport du Comité permanent.

5. Rapport du Secrétariat sur les activités intersessions de la CMS depuis la 27^{ème} réunion

Le Secrétaire exécutif et ses collaborateurs présenteront un exposé PowerPoint pour informer le Comité.

Résultats escomptés : Les participants sont dûment informés des faits nouveaux et ont la possibilité de demander des renseignements complémentaires utiles à leur région respective.

6. Rapports des membres et des observateurs du Comité permanent

a) Rapport des membres et des observateurs

CMS/StC28/Inf. 6

Membres du Comité et observateurs seront invités à rendre brièvement compte (5 minutes) de leurs activités en cours ; ils détermineront les responsabilités relatives à l'application de la CMS, telles que contacts avec les non-parties pour les encourager à adhérer, exécution des initiatives régionales et activités communes, plans futurs. Les détails complémentaires sur les rapports prévus à ce point, ainsi que l'ordre des interventions seront indiqués à la réunion.

Résultat attendu: Les participants sont tenus au courant des récents éléments régionaux, des perspectives d'adhésion de nouvelles parties, ainsi que des futures activités prévues.

b) Rapport du Président du Conseil scientifique

CMS/StC28/Inf 6

Le président du Conseil scientifique, le professeur Colin Galbriath, présentera, verbalement, un aperçu de l'évolution depuis la 12^{ème} réunion du Conseil scientifique en 2004.

Résultat attendu: Le Comité prend acte du rapport.

c) Rapport sur les projets de la CMS

CMS/StC28/13

Une mise à jour sera présentée sur l'état d'avancement des projets recommandés par le Conseil scientifique, approuvés par la COP et administrés par le Secrétariat de la CMS. Le Secrétariat présentera des options relatives au programme de subventions limitées de la CMS, ainsi que des réflexions sur sa poursuite éventuelle.

Résultat attendu: Le Comité prend acte du rapport du Secrétariat et présente des observations, le cas échéant, sur l'éventuelle poursuite ou extension du programme de subventions limitées.

7. Antilopes sahélo-sahariennes: état d'avancement du projet

Le Secrétariat rendra compte du projet relatif aux antilopes sahélo-sahariennes en en présentant l'état d'exécution dans la région.

CMS/StC28/12

Résultat attendu: Le Comité prend acte du rapport du Secrétariat, qu'il encourage à: a) continuer le projet convenu autant qu'il est possible; b) attirer d'autres parties et crédits; c) coopérer avec l'UICN à l'élaboration d'un document sur les aspects scientifique et illégal du massacre de la SSA à présenter à la COP8 et d) effectuer des sondages sur la création d'un partenariat avec le SMMD pour les SSA.

8. Ressources

a) Secrétariat : effectifs et organisations

Le Secrétariat rendra compte de différentes questions liées aux ressources en main d'oeuvre et demandera au Comité de l'orienter à cet effet.

Résultat attendu: Le Comité permanent prend acte du rapport du Secrétariat et des progrès réalisés en matière de recrutement de personnel régulier; il examine la situation y relative du Secrétariat et lui fournit toute orientation requise.

b) Situation du budget de la CMS pour l'exercice triennal 2003 -2005

Le Secrétariat rendra compte de différentes questions liées aux résultats du Fonds d'affectation spéciale (2003-2005) et demandera au Comité une orientation en la matière. Le Comité permanent est également invité à prendre acte des contributions reçues à ce jour et peut souhaiter exprimer sa reconnaissance aux parties qui les ont versées ponctuellement.

CMS/StC28/5

Résultat attendu: Le Comité permanent prend acte du rapport du Secrétariat; le cas échéant, il lui présente ses observations ou l'oriente.

c) Projet de collectes de fonds: rapport intérimaire

A la demande du Comité permanent, en juin 2004, le Secrétariat présentera le document sur les collectes de fonds pour la CMS et ses organismes et le fonctionnaire administratif chargé des collectes de fonds présentera au Comité un rapport d'avancement.

CMS/StC28/6

Résultat attendu: Le Comité est invité à prendre acte des mesures prises pour élaborer une stratégie ciblée de collectes de fonds et d'approuver en principe la création d'un organe des "Amis de la CMS", à instituer au moment de la prochaine COP.

d) Rapport du groupe de travail sur le budget pour le prochain exercice triennal (2006-2008)

A la demande du Comité permanent, en juin 2004, le président du groupe de travail sur le budget en présentera le rapport sur les "Ressources pour le prochain exercice triennal 2006-2008 nécessaires à la bonne exécution de son mandat et du programme de travail approuvé par la Conférence des parties".

CMS/StC28/7

Résultat attendu: Le Comité permanent est invité à prendre acte des résultats du groupe de travail sur le budget; approuver que soient soumises à la COP8 les 4 options budgétaires fixées et de donner son avis sur les autres questions susmentionnées.

9. Aménagement des plans

a) Plan stratégique - (2006-2011)

Le Secrétariat présentera le document CMS/StC28/8 et expliquera la nécessité d'examiner le plan stratégique en cours et les enseignements qui en sont tirés.

Résultat attendu: Le Comité permanent donnera une orientation sur les questions essentielles à prendre en considération pour exécuter le nouveau plan stratégique (2006-2011)

b) Rapport du Groupe de travail

Le groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer le prochain plan stratégique (2006-2011) a organisé un atelier accueilli par le Royaume-Uni à Londres du 2 au 4 mars. Les résultats de cet atelier permettront au Comité permanent de prendre note des progrès réalisés dans ce domaine.

CMS/StC28/8

Résultat attendu: Le Comité est invité à examiner les conclusions du nouveau projet révisé de document établi par le groupe de travail.

c) La biodiversité d'ici 2010

Le Secrétariat présentera une actualisation des activités entreprises à ce sujet depuis la 27^{ème} réunion.

CMS/StC28/9

Résultat attendu: Le Comité prend acte du rapport du Secrétariat et donne une orientation sur l'évolution future, le cas échéant.

10. Huitième réunion de la Conférence des parties

a) Coûts et calendrier de la COP

A la demande du Comité permanent en juin 2004, et à la suite de consultations complémentaires avec ledit comité en décembre 2004 et janvier 2005, le Secrétariat présentera le document "COP8 – Budget et calendrier" et les principales étapes.

CMS/StC28/10

Résultat attendu: Le Comité est invité à approuver les budget et calendrier de la COP8, sous réserve d'un rapport d'avancement présenté verbalement par le Secrétaire exécutif le 21 avril 2005.

b) Allocations des délégués de la CMS aux réunions

A la demande du Comité permanent en juin 2004, le Secrétariat présentera les propositions relatives aux "Allocations financières des délégués et observateurs" et les trois options concernant les nouvelles conditions requises.

Résultat attendu: Le Comité est invité à choisir l'une des trois options.

c) Projet d'ordre du jour

Le Secrétariat présente au Comité permanent un projet d'ordre du jour pour la COP8.

CMS/StC28/11

Résultat attendu: Le Comité permanent peut présenter d'autres questions importantes à examiner.

11. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité permanent

Les dates proposées pour les 29^{ème} et 30^{ème} réunions du Comité permanent, ainsi que les dispositions y relatives, seront confirmées.

Résultat attendu Accord sur la date de la prochaine réunion du Comité permanent.

12. Divers

Les membres du Comité sont invités à soulever et examiner toutes autres questions ne figurant pas parmi les points du projet d'ordre du jour.

13. Clôture de la réunion